

Plus de deux adultes handicapés sur cinq, au sens de la restriction dans les activités de la vie quotidienne comme des limitations fonctionnelles, déclare avoir subi des maltraitements au cours des douze derniers mois, contre 28 % des adultes sans handicap. Les personnes qui ont des limitations relationnelles sévères sont particulièrement affectées : 58 % déclarent avoir subi au moins une maltraitance au cours des douze derniers mois.

Plus de deux adultes handicapés sur cinq déclarent avoir subi au moins une maltraitance au cours des douze derniers mois

En 2022, les adultes handicapés, âgés de 18 à 64 ans et vivant à domicile déclarent plus souvent avoir subi au moins une forme de maltraitance au cours des douze derniers mois que ceux n'ayant pas de handicap (*graphique 1*) : plus de deux adultes handicapés sur cinq, au sens de la **restriction globale d'activité** (Indicateur GALI, 44 %) comme des **limitations fonctionnelles** (42 %), contre moins d'un tiers de ceux n'ayant aucun handicap.

Cet écart est plus ou moins marqué selon le type de maltraitance. Les personnes handicapées dénoncent quatre à six fois plus souvent un manque de prise en compte de leur santé ou de leur souffrance psychique (21 % celles handicapées au sens du GALI et 14 % de celles ayant au moins une limitation sévère, contre 3 % des personnes sans handicap) et deux à quatre fois plus souvent avoir été ignorées (18 % et 15 %, contre 6 %) ou avoir vu leur intimité ou leur rythme de vie non respecté (13 % et 8 %, contre 3 %). Environ une personne handicapée (au sens du GALI ou des limitations fonctionnelles sévères) sur trois déclare qu'on lui a parlé de manière agressive, méchante ou méprisante, contre une personne sans handicap sur quatre.

Les personnes ayant des limitations relationnelles déclarent davantage de maltraitements

Les maltraitements déclarés par les personnes ayant des limitations fonctionnelles sévères varient

selon le type de limitation. 58 % des personnes ayant des limitations relationnelles¹ sévères signalent avoir été victimes d'au moins une maltraitance au cours des douze derniers mois, contre 40 % des personnes ayant des limitations physiques motrices, 42 % de celles ayant d'autres limitations physiques ou des limitations cognitives² et 45 % de celles ayant des limitations sensorielles³ (*graphique 2*). 28 % des personnes n'ayant aucune limitation sévère déclarent au moins une maltraitance dans l'année écoulée.

Les personnes ayant une limitation relationnelle sévère déclarent par ailleurs sept fois plus souvent que les personnes sans limitation importante que l'on ne s'est pas assez occupé de leur santé physique ou mentale (26 % contre 4 %), quatre fois plus souvent que l'on n'a pas respecté leur intimité ou leur rythme de vie (14 % contre 3 %) ou qu'on les a ignorées (24 % contre 6 %) et deux fois plus souvent qu'on leur a mal parlé (44 % contre 24 %). À caractéristiques identiques, comme le sexe, l'âge, le statut matrimonial, le lien à l'immigration ou la situation sur le marché du travail, ce sont les personnes ayant des limitations relationnelles qui ont le risque le plus élevé de déclarer des maltraitements.

Un tiers des personnes ayant des limitations cognitives, physiques (motrices ou autres) ou sensorielles sévères déclarent qu'on leur a mal parlé, contre un quart de celles sans limitations. Elles signalent aussi trois à cinq fois plus souvent qu'on ne s'est pas assez occupé de leur santé physique ou mentale (12 % à 21 %, contre 4 %) et deux à trois fois plus souvent qu'on n'a pas respecté leur intimité ou leur rythme de vie (8 % à 9 % contre 3 %) ou qu'on les a ignorées (14 % à 20 %, contre 6 %). ■

Pour en savoir plus

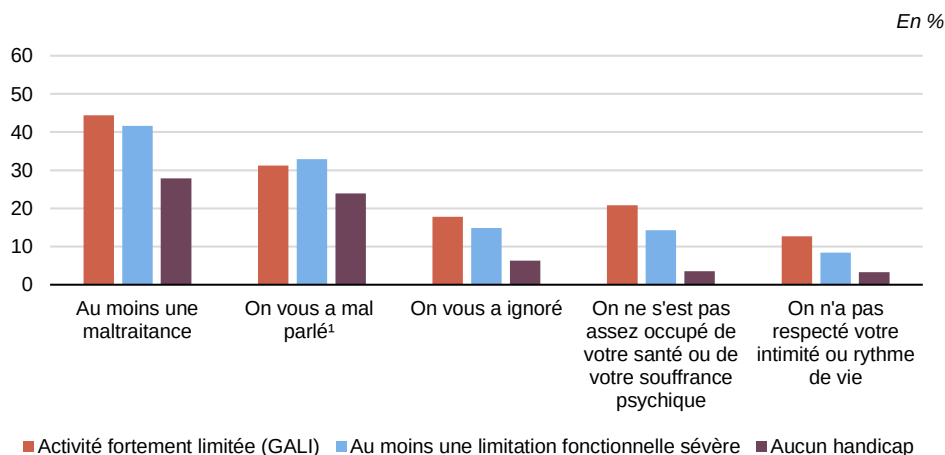
- > **Rey, M., Eidelman, J.-S.** (2024, novembre). [Le handicap, différentes approches pour une notion complexe. Premiers résultats de l'enquête Autonomie 2022](#). DREES, *Études et Résultats*, 1317.
- > **Scott, S.** (2024, novembre). [Les déclarations de maltraitements et de discriminations sont plus fréquentes en cas de handicap relationnel ou cognitif](#). Insee, *France, portrait social*.

¹ Difficultés relationnelles, comportementales ou psychologiques.

² Troubles de la mémoire, de la concentration ou des capacités de décision.

³ Troubles visuels ou auditifs.

Graphique 1 Maltraitements déclarés selon la situation de handicap



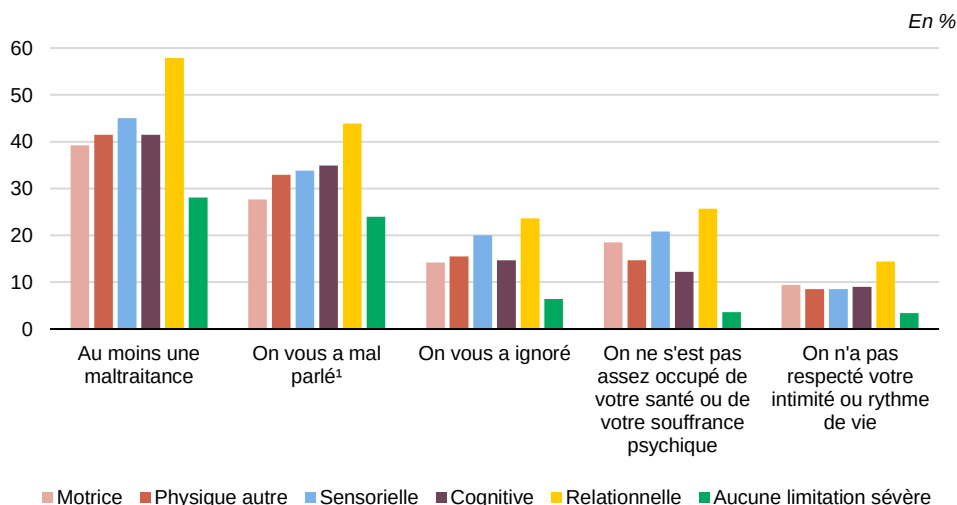
1. De manière agressive, méchante, grossière ou méprisante.

Lecture > 44 % des adultes handicapés au sens du GALI et 42 % des adultes avec au moins une limitation fonctionnelle sévère déclarent avoir subi au moins une maltraitance au cours des douze derniers mois, contre 28 % des adultes n'ayant aucun handicap selon l'une ou l'autre de ces mesures.

Champ > France métropolitaine, personnes âgées de 18 à 64 ans, vivant à domicile et pouvant répondre seules et isolées au module sur la maltraitance.

Source > DREES, enquête Autonomie 2022 en logement ordinaire.

Graphique 2 Maltraitements déclarés selon les limitations fonctionnelles



1. De manière agressive, méchante, grossière ou méprisante.

Lecture > 58 % des adultes handicapés avec une limitation relationnelle sévère déclarent avoir subi au moins une maltraitance au cours des douze derniers mois, contre 28 % des adultes ne déclarant aucune limitation fonctionnelle sévère.

Champ > France métropolitaine, personnes âgées de 18 à 64 ans, vivant à domicile et pouvant répondre seules et isolées au module sur la maltraitance.

Source > DREES, enquête Autonomie 2022 en logement ordinaire.